

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/09/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	11	14

Vote
A l'unanimité
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2025, le 15 Septembre à 19:45, le Conseil Municipal de la Commune de Marçon, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, en séance publique et en session ordinaire, sous la présidence de Madame BOUTTIER Monique, Maire. Les convocations individuelles comportant l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux Conseillers Municipaux le 08/09/2025. La convocation comportant l'ordre du jour a été affichée le 08/09/2025.

Présents : Mme BOUTTIER Monique, M. RICHARD Jean-Yves, Mme SINNAEVE Emilie, M. GODREAU Bruno, Mme MOREAU Evelyne, M. DE MALHERBE Raymond, M. CHARDRON Yann, Mme GAGNARD Sylvie, Mme GOURIOU Véronique, M. DAUDIN Francis, Mme HERMENAULT Aurélie

Excusé(s) ayant donné procuration : M. GENDRON Bernard à M. RICHARD Jean-Yves, Mme TROTIN NÉE MARIAUD Patricia à Mme BOUTTIER Monique, Mme BINARD Lydie à M. GODREAU Bruno

A été nommé(e) secrétaire : M. GODREAU Bruno

2025/065 – Proposition d'achat des terrain AB 272, 154, 155 -

Mme Le Maire expose au conseil municipal qu'une administrée a sollicité un rendez-vous avec elle, en date du 15/07/2025, afin de se porter acquéreuse de plusieurs parcelles jouxtant sa propriété. Elle souhaite y réaliser un projet d'agrandissement, notamment la construction d'une maison d'habitation en bois. Elle indique que l'impossibilité actuelle d'extension compromet l'exercice de son activité professionnelle.

Vu le courrier reçu, en date du 28/07/2025, sollicitant l'acquisition des parcelles cadastrée AB 272, AB 154, AB 155 situé dans le bourg, et appartenant à la commune.

Vu l'acquisition de ces parcelles par la commune en 2023, dans le cadre de projets d'aménagement et de développement communal,

Sur proposition de Mme Le Maire, et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, **décide de ne pas répondre favorablement** à la demande d'acquisition des parcelles cadastrées AB 272, 154, 155.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 18/09/2025
Le Maire
Monique BOUTTIER



Secrétaire de séance
M. GODREAU Bruno